

# Seniors, faites face aux risques de la délinquance

La ville de Chauny, dans le cadre de son Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), faisait appel à la gendarmerie pour animer une réunion d'information sur les comportements à adopter face aux actes de délinquance à destination des seniors, le 7 octobre dernier à l'Espace seniors.



**Les personnes âgées** sont plus fragiles et, de ce fait, **plus exposées aux délinquants** qui n'hésitent pas à agir par ruse. Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance **en respectant les conseils les plus simples**. L'objectif de cette réunion d'information du 7 octobre, introduite par Emmanuel Lievin, maire de Chauny, était d'avertir nos seniors afin qu'ils adop-



tent les bons réflexes pour prévenir ou faire face aux cambriolages, escroqueries, abus de faiblesse, pick-pockets, vols à l'arraché ou arnaques sur Internet.

Le major Martin, référent sûreté de la gendarmerie, a ainsi **rappelé des gestes élémentaires de sauvegarde** afin de se prémunir contre tout acte malveillant, comme en priorité, ne pas

rester isolé chez soi. En effet, la solitude est un facteur qui augmente l'insécurité. Afin d'y pallier, il est possible de participer à la vie associative et de créer autour de soi, un groupe de personnes. D'autre part, avoir à portée de la main une liste de numéros utiles en cas d'urgence, permettra de réagir plus rapidement. Par prudence, il sera préférable de fermer sa maison à clef, même lorsque l'on est à l'intérieur et, de faire installer, sur sa porte, un œilleton et un entrebâilleur. Sur sa boîte aux lettres, il faudra éviter d'inscrire les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle » et préférer n'indiquer que son nom de famille. En cas de visite à domicile, si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité, de la poste ou de tout autre service connu, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission. Vous pourrez, dans ce cas, effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez-vous. En déplacement à pieds à l'extérieur, il faudra marcher face aux voitures au milieu du trottoir le sac fermé et tenu en bandoulières du côté opposé de la chaussée. Dans tous les cas, lorsqu'une situation semble inhabituelle, **il est important de contacter les forces de l'ordre, la police municipale ou la mairie**. Ils sont là pour vous conseiller et vous aider.

## Les numéros utiles :

Police ou gendarmerie :  
17  
Numéro d'urgence :  
112  
Pompiers :  
18  
SAMU :  
15  
Mon médecin :  
...  
Ma mairie :  
...  
Le gardien d'immeuble :  
...  
Mes voisins :  
...